triomphé de l'esprit de clocher. En Bretagne comme en Provence, dans les départements de l'Ouest comme dans ceux de l'Est, l'électeur a préféré ceux qui lui étaient la dure vérité de la sécurité nationale à ceux qui lui offraient le présent d'une insouriance trompeuse.

« Nous n'avons pas seulement fait reculer les hommes, nous avons fait reculer les programmes. Partout le parti de l'ordre et du progrès dans la République assaillie gagne du terrain. »

Sabotage électoral

La Commission de recensement des votes s'est dimanche dernier, réunie à Ajaccio, a eu à se prononcer sur un cas difficile à résoudre. A Vico, arrondissement d'Ajaccio, cinq électeurs avaient mis dans l'urne des enveloppes contenant des sachets en papier remplis d'huile. Au dépouillement, plus de 150 bulletins furent trouvés tachés, et la bureau de vote, se rendant incompétent, avait laissé le soin à la Commission de recensement d'annuler ou de compter les bulletins contenus aux candidats dont ils portaient le nom. Celle-ci a décidé, à l'unanimité, que les votes ne seraient pas nuls. Une enquête sera faite pour découvrir les coupables. Les cinq enveloppes contenant les sachets d'huile ont été mises sous scellés.

Ayant été sabotée, l'auto d'un candidat tombe dans un ravin

M. Clovis Peyrecave, au rentrant en automobile d'une tournée électorale, avec le candidat radical-socialiste indépendant, M. Paul Courrent, a été victime, non loin de Montagnac-sur-Auvignon (Lot-et-Garonne), où il est domicilié, d'un grave accident causé par la malveillance.

L'automobile de M. Peyrecave, en cours de route, cessa brusquement d'obéir à la direction et alla se précipiter dans le ravin avoisinant le pont dit de l'Auvignon.

M. Peyrecave fut entraîné au fond du précipice, et, dans sa chute, il s'est fait de sérieuses blessures, qui se mettent cependant pas sa vie en danger.

Lorsqu'on a examiné l'automobile, on s'est aperçu que les écrous de la barre de direction avaient été enlevés quelques minutes avant l'accident, pendant un stationnement devant un café de Nérac. Plainte a été portée au Parquet.

Bagarre politique

Des manifestations, organisées à Saint-Girons par les partisans de M. Jean Ragot, concurrent malheureux de M. Paul Lafont, proclamé élu député par 10 voix de majorité, se terminèrent par une bagarre, au cours de laquelle, rue de l'Hôpital, M. Henri Dadoura, rédacteur du journal du candidat évincé, fut blessé à la tête à coups de canne et à coups-de-poing américain.

Des contre-manifestations ont eu lieu, hier soir, organisées par les amis du candidat proclamé élu. La police et la gendarmerie empêchèrent de nouveaux désordres d'éclater.

Dans la Drôme

On a porté à l'hôpital de Valence un antivalvé de Soyons qui, au cours d'une bagarre entre partisans de deux fractions politiques, a reçu des blessures qui mettent sa vie en danger. Une enquête est ouverte.

Le second tour

AISNE. — Dans la 2e circonscription de *Saint-Quentin*, M. Edgar Dhéry, conseiller général radical, se désiste en faveur du candidat socialiste unifié, M. Olivier Deguise, qui a eu 5 004 voix.

ALLIER. — Dans la circonscription de *Moulins-Est*, M. le docteur Dalos, républicain socialiste, candidat des radicaux, arrivé premier au ballottage, se trouvera en présence de M. Millie, socialiste unifié, qui maintient sa candidature.

M. Valiaix, candidat libéral, se retire de la lutte.

A *Gannat*, M. Charles Péronnet, radical-socialiste, ancien député, arrivé en tête du ballottage, aura comme concurrents, M. Larruas, républicain socialiste, et M. Deafretières, radical-socialiste.

A *Lapalisse*, M. Charles Dumas, socialiste unifié, député sortant, distancé au premier tour de plus de 2 000 voix, par M. Baudon, radical-socialiste, maintient sa candidature contre son concurrent plus favorisé. M. Perret, progressiste, s'est retiré de la lutte.

HAUTES-ALPES. — A *Briançon*, M. Toy-Riont, député sortant, progressiste, ne sera pas candidat au scrutin de ballottage. Restent en présence : M. Planche, radical-socialiste, et M. Cabannes, socialiste unifié.

HAUTES-ALPES. — A *Gap* sont en présence au deuxième tour M. Peytral, député sortant, radical unifié, et M. Reyband, avocat à la Cour d'appel de Paris, candidat de l'Alliance démocratique.

BASSES-ALPES. — A *Castellane*, M. François Delonde, député sortant, républicain de gauche, 558 voix, et M. Georges Mandel, radical, 729 voix, se retirent. M. Jacques Stern, Fédération des gauches, 1 550 voix, reste seul candidat.

ALPES-MARITIMES. — Dans la 1re circonscription de *Grasse*, M. Fayssat, député sortant, appartenant à la Fédération des gauches, retire sa candidature. Il avait obtenu 4 463 voix contre 4 422 voix à M. Ossola fils, radical, et 50 voix à M. Lorenzi.

ARDECHE. — Dans la 2e circonscription de *Privas*, M. Robert, radical-socialiste ; M. Largier, radical-socialiste ; M. Thomas, socialiste unifié, qui avaient respectivement obtenu 2 565 voix, 2 429 et 1 487, se désistent en faveur de M. Champetier, radical-socialiste.

M. Champetier avait réuni 2 646 voix et M. Chalamel, député sortant, républicain de gauche, 1 690 voix.

ARDENNES. — Dans l'arrondissement de Sedan se trouvent en présence pour le ballottage : MM. Charpentier, conseiller général, concentration républicaine ; Gallois, député sortant, Alliance démocratique ; Philip, socialiste unifié.

Les deux premiers candidats sont partisans du service de trois ans, de l'impôt sur le revenu sans déclaration contrôlée, et de la R. P. Au premier tour, ils ont obtenu : MM. Charpentier, 4 890 voix ; Gallois, 4 476 voix et Philip, 3 068 voix.

AVEYRON. — A *Saint-Affrique*, M. Fournol, député sortant, Alliance démocratique, reste en présence de M. de Castelnau, Action libérale.

A *Villefranche*, M. Balitrand, député sortant, radical unifié, a contre lui M. Molinier, Action libérale.

BOUCHES-DU-RHONE. — M. Saravelli, candidat socialiste unifié dans la 1re circonscription de *Marseille*, s'est désisté en faveur de M. Borgeos, radical-socialiste, qui reste désormais seul en présence de M. Chanot, député sortant, maire de Marseille, candidat d'Union républicaine.

Dans la 2e circonscription de *Marseille*, M. Schurrer, socialiste indépendant, se désiste en faveur de M. Cadenat, socialiste unifié, député sortant. M. Laurent, candidat de l'Union républicaine, maintient sa candidature.

CANTAL. — A *Mauriac*, M. Victor Baialle, républicain démocratique, et M. Antoine Serre, républicain socialiste, se retirent de la lutte.

M. Brun, député sortant, franc-maçon, aura pour concurrent M. Tourtoulou, socialiste.

CHARENTE. — Dans la 2e circonscription d'*Angoulême*, M. Danton, radical unifié, se désiste en faveur de M. Géo Gérald, député sortant, appartenant à la gauche démocratique.

CHARENTE-INFERIEURE. — Dans le 2e circonscription de *Saintes*, M. Chapsal, ancien directeur au ministère du Commerce, retire sa candidature.

Dans l'arrondissement de *Marennes*, M. Charles Torchut, radical, ancien député, conseiller général, conseiller à la Cour d'appel de Riom, se désiste en faveur de M. William Bertrand, radical, avocat, conseiller d'arrondissement.

Dans la 1re circonscription de *Saintes*, M. Poitevin, socialiste unifié, 2 520 voix, se désiste en faveur de M. Lauraine, gauche radicale, 5 314 voix, qui reste seul en face de M. Pierre Taittinger, 4 267 voix, candidat plébiscitaire.

Dans l'arrondissement de *Jonzac*, M. Aleide Robert, radical-socialiste, se désiste en faveur de M. Larquier, député sortant, appartenant à la gauche radicale, tandis que M. Bellanger, républicain, se désiste purement et simplement. Une nouvelle candidature vient d'être annoncée, celle de M. Carré-Bouvalet.

CHER. — A *Sancerre*, M. Gaianiue, socialiste unifié, 4 109 voix, se retire devant M. J.-B. Morin, radical unifié, député sortant, 4 897 voix, lequel a pour adversaire M. Combes, progressiste, 4 142 voix.

CORREZE. — Dans la 2e circonscription de *Brive*, M. Chapelle, radical unifié, se désiste en faveur de M. Couyous, qui reste le seul concurrent de M. Marc-Doussaud, député sortant, républicain socialiste.

CORSE. — Dans l'arrondissement de *Bastia*, MM. de Coral, républicain de gauche, et Ajaccio, radical unifié, se retirent purement et simplement. M. Henri Pieragnoli, député sortant, républicain de gauche, reste en présence de M. Casabianca, ancien sénateur, républicain.

CREUSE. — Le premier tour de scrutin a montré que jusque dans la Creuse, qui passe pour le fief imprenable du radicalisme, celui-ci est atteint comme partout ailleurs. M. Viviani n'a passé à *Bourganeuf* que grâce à sa situation ministérielle et à la haine qu'on y a des petits tyrans de village. Le candidat briandista, M. Parry, a failli emporter le siège du radicaillaux Judet, à *Boussac*.

A *Guéret* et à *Aubusson*, où le scrutin du 26 n'a rien éclairci, les voix se sont éparpillées sur tant de noms, que le parti radical-socialiste est embarrassé pour faire son choix entre tant de candidats qui se réclament de son programme.

Aucun d'entre eux n'a donné les garanties religieuses que nous avons demandées.

DOUBS. — La Fédération du parti socialiste unifié du Doubs a décidé le désistement de M. L. Menjoz à *Besançon* et de M. R. Malaval, à *Montbéliard* ; ces désistements sont en faveur de M. Maurice Bernard, à Besançon, et de M. Marc Réville, député sortant à Montbéliard, tous deux radicaux unifiés.

DROME. — *Valence* (1re circ.). — MM. Ballimian et Bertrand Vigne, radicaux-socialistes, qui ont obtenu respectivement 2 375 voix et 555 voix ; M. Bonnardel, socialiste unifié, qui a obtenu 1 191 voix, se désistent en faveur de M. Dumont, ancien député, radical-socialiste. M. Chabanon, républicain de gauche, ayant obtenu 1 923 suffrages, se retirent simplement de la lutte. La bataille va donc se livrer entre MM. Roux-Costadau, député sortant, qui a obtenu 4 370 voix ; Dumont, radical-socialiste, 2 737 voix, et Bruyère, libéral, 4 690 voix. Nous formons les meilleurs vœux pour le succès de ce dernier.

Valence (2e circ.). — Une nouvelle candidature vient d'être déposée, c'est celle de M. Bonnefoy, industriel à Romans, républicain de gauche.

Die. — M. Lambert, radical-socialiste, 1 595 voix, et M. Vergier, socialiste unifié, 424 voix, se désistent en faveur de M. Archimbaud père, radical indépendant, 4 289 voix, contre M. Maurice Long, député sortant, radical-socialiste, qui, au premier tour, a obtenu 6 255 voix.

Montélimar. — MM. Chancel et Barrallier, radicaux-socialistes, et Vernat, socialiste unifié, se désistent en faveur de M. Ravisa, député sortant, radical-socialiste, contre M. Albert Maio, libéral.

Nyons. — MM. Astier, ancien député, radical-socialiste ; Offenstadt-Villefranche, socialiste ; Toesca, socialiste unifié, se désistent en faveur de M. Bertrand, député sortant, radical-socialiste, contre M. Vignal, républicain démocrate.

GARD. — Dans la 1re circonscription d'*Alais*, M. Mourier, radical, reste en ballottage contre M. Devèze, député sortant, républicain socialiste. Au *Vigan*, M. Bourguet, député sortant, radical, s'est retiré de la lutte. Le Comité libéral présente au ballottage le colonel Marchand, contre M. Milland, républicain socialiste.

HERAULT. — Dans la 2e circonscription de *Montpellier*, MM. Brousot, radical unifié, et Salducci, socialiste indépendant, se sont retirés. M. Reboul, député sortant, socialiste unifié, reste seul candidat.

Dans la 1re circonscription de *Montpellier*, le docteur Pezet, radical unifié, reste en présence de M. Paul Leroy-Beaulieu, député sortant, progressiste, qui maintient sa candidature, contrairement aux bruits lui prêtant l'intention de solliciter un siège législatif à Melun ou à Yssingeaux, et de M. Cabrol, socialiste unifié, qui a déclaré qu'il ne se retirerait que si MM. Brousot et Salducci donnent des gages certains du retrait de leurs candidatures dans la 2e circonscription.

Dans la 3e circonscription, M. Félix, socialiste unifié, se désiste en faveur de M. Ferrasse, radical unifié, dont le Congrès radical-socialiste de l'Hérault a maintenu la candidature contre M. Molle, député sortant, républicain socialiste.

ISERE. — Le général Dalos, de l'Alliance démocratique, qui avait obtenu au 1er tour dans la 1re circonscription de *Grenoble* se retire de la lutte.

La situation est maintenant très claire.

Le devoir de tous les bons citoyens est de faire l'union nécessaire complète sur le nom du candidat de discipline républicaine Jacques Diday contre le révolutionnaire Mistral, député sortant.

LOIRE-INFERIEURE. — Dans les deux circonscriptions de *Nantes* où il y a ballottage, on ne sait pas encore si M. Guiot-Jan et M. Bibille retrouveront devant eux leurs concurrents du premier tour.

A *Saint-Nazaire* la situation est toute différente. M. Adrian Ilari, libéral, qui a distancé de 3 000 voix son adversaire, le député sortant Delaroche-Vernet (Fédération des gauches), continue avec un succès sans cesse grandissant une brillante campagne. Atterrés par l'échec de M. Delaroche-Vernet, les blocards nazairiens se sont demandé un instant s'il ne faudrait pas mieux débarquer celui-ci et lui substituer un autre candidat. Mais le petit homme du Pouliguen s'est cramponné et reste en lutte. Le triomphe définitif de M. Ilari, libéral et proportionnaliste, ne fait absolument aucun doute et la préfecture compte d'ores et déjà M. Delaroche-Vernet comme battu, malgré que celui-ci ait lâché la Fédération des gauches pour se rapprocher du parti Calliaux afin de bénéficier de l'appui officiel (C. P.)

HAUTE-LOIRE. — A *Yssingeaux*, le devoir des catholiques est de s'unir unanimement pour faire élire M. Malartre.

MARNE. — Dans la 1re circonscription de *Reims*, la Fédération socialiste de la Marne a décidé de retirer la candidature de M. Pérot, qui se désiste en faveur de M. le docteur Pozzi, ancien député, radical unifié. Restent en présence : M. de Mun, progressiste, qui obtient au premier tour 8 805 voix, et le docteur Pozzi, 5 965 voix, 1 614 électeurs ayant voté pour M. Pérot.

Reims (3e circ.). — M. Jean Jacquy, ancien officier, républicain indépendant, qui obtint 2 937 voix, annonce qu'il se désiste en faveur de M. Pierre Forgeot, avocat à la Cour d'appel de Paris.

MEUSE. — Dans la circonscription de *Montmédy*, M. Emile Roussel, républicain démocrate, suivant l'exemple de M. Paul Humbert, se désiste à son tour en faveur de M. Louis Revault, républicain de gauche.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — A *Toul*, M. Pringant, radical, qui est arrivé en tête du ballottage, est partisan de la loi de trois ans. On sait que dans cette circonscription M. Denis, député sortant, républicain de gauche, s'est retiré.

MORBIHAN. — Dans la 1re circonscription de *Lorient*, M. Sévère, libéral, 3 363 voix, se retire purement et simplement. M. Philippeaux, socialiste unifié, maintient sa candidature contre M. Nail, député sortant, radical unifié. M. Guieysse, radical, 2 217 voix, se désiste en faveur de M. Philippeaux.

NIEVRE. — Dans l'arrondissement de *Château-Chinon*, où le député radical sortant, M. Heusey, ne s'est pas présenté, M. Bramard, socialiste unifié, 3 376 voix, se désiste en faveur du candidat radical, M. Dérangère.

Dans l'arrondissement de *Clamecy*, M. Gauthier, socialiste unifié, se désiste en faveur de M. Renard, député sortant, radical unifié. M. Jules Jaluzot, ancien député de l'arrondissement, conservateur, maintient sa candidature.

OISE. — *Compiègne*. — Le candidat socialiste, M. Heraude, venant de se désister en faveur de M. Octave Butle, radical, en dernier reste seul avec M. Robert Fournier-Sarlovèze, progressiste.

OISE. — A *Clermont*, M. Delpierre, député sortant (Fédération des gauches et Alliance démocratique), qui a obtenu 6 897 voix, reste candidat. A contre lui M. Charles Demoulin, socialiste unifié, 3 767 voix, pour lequel s'est désisté M. Rendu, radical unifié, 2 250 voix, et M. Jean de Broglie, progressiste, qui a obtenu 4 135 voix et, qui bénéficie du désistement de M. Paul Duquesnel, ancien député républicain modéré, qui a obtenu 1 990 voix.

PAS-DE-CALAIS. — Dans la 2e circonscription de *Boulogne-sur-Mer*, la situation est la suivante : un seul désistement, celui de M. Morieux, maire de Calais, radical, 859 voix, en faveur de M. Salembier, socialiste unifié. Avaient obtenu, le 26 avril : MM. Salembier, 5 000 voix ; Parenty, libéral, 3 826 voix ; Duquesnoy-Martel, Alliance démocratique, 3 017 voix ; Devoide, 2 454 voix ; Decluse, député sortant, républicain socialiste, 1 925 voix.

Dans la 3e circonscription de *Boulogne-sur-Mer*, MM. Delozière, radical, 2 820 voix, Mecquinghem, radical-socialiste, 274 voix, se retirent en faveur de M. Boulanger, républicain de gauche, 4 757 voix, contre M. de France, député sortant, Union républicaine, qui obtint 6 477 voix.

PUY-DE-DOME. — Dans l'arrondissement d'*Issoire*, M. Albert Paulin, socialiste unifié, se désiste en faveur de M. Raynouard, radical-socialiste.

Dans la 2e circonscription de *Riom*, M. Denis Pinel, radical-socialiste unifié, et M. André Meymet, radical, se désistent en faveur de M. Alexandre Varenne, ancien député, socialiste unifié. M. Maison, député sortant, se retire purement et simplement.

M. Mangeral reste seul candidat contre M. Varenne.

SAONE-ET-LOIRE. — Il reste en *Saône-et-Loire*, cinq sièges à pourvoir. Voici la situation telle qu'elle résulte des derniers désistements :

Autun (2e circ.). — M. Coureau, républicain progressiste, 8 464 voix, reste en présence de MM. Bras, socialiste unifié, 3 707, et Dionnet, socialiste indépendant, 2 905. Le radical Richon, 2 746, reste pour compte.

Chalon (2e circ.). — Par suite du désistement de M. Minot, républicain libéral, 3 525 voix, restent en présence la socialiste unifié Lacoste-Lareymondie, 4 256 voix, partisan de la R. P. et de la liberté d'enseignement, et le radical caillaudiste Robin-Perrier, 5 670.

Charolles (1re circ.). — M. Gaudry, républicain de gauche, 5 580 voix, n'a plus en présence que M. Falsani, 6 677, radical-socialiste unifié. Les citoyens Meriet et Bonin, avec 2 658, ensemble, se retirent.

Charolles (2e circ.), — M. Vernaison, républicain indépendant, 3 193 voix, reste en présence du socialiste unifié député sortant ; M. Merle, 4 944, et de M. Poncet, 4 891, radical-socialiste. Les citoyens Bodin, de Chembosse, socialistes, avec 1 125 voix ensemble, se retirent.

Louhans. — M. Jeanin, républicain progressiste, 4 089 voix, reste en présence du député sortant, M. Maître, radical-socialiste indépendant, 4 909, et du M. Cauceri, radical caillaudiste, 6 219. Le socialiste unifié Ridet, 2 005, se désiste.

SEINE-ET-MARNE. — *Meaux* (1re circ.). — M. Fostier, socialiste unifié, 2 309 voix, s'est désisté en faveur de M. Perrimond, député sortant, radical-socialiste, 4 649 voix. Ce dernier reste seul en présence de M. Gaborit, républicain démocrate, 4 402 suffrages.

Meaux (2e circ.). — M. Louis Dreyfus, ancien député, radical-socialiste, s'est désisté en faveur de M. Lhoste, socialiste unifié, député sortant, qui a comme adversaire M. Lugol, maire et conseiller général de Meaux, républicain démocrate. Au premier tour avaient obtenu : MM. Lugol, 6 165 voix ; Lhoste, 4 097 voix ; Dreyfus, 1 899 voix.

A *Fontainebleau*, M. Daniel Renoult, 2 577 voix, se désiste en faveur de M. Jacques-Louis Dumesnil, député sortant, radical unifié, 10 037 voix, qui reste en présence de M. Guyré, Alliance démocratique, 8 538 voix.

LOZERE. — La *Semaine religieuse de Mende* est heureuse de constater que cette année la majorité de M. Piou s'est accrue de 600 voix.

ARDECHE. — La *Croix de l'Ardèche* se félicite avec raison des résultats obtenus dans ce département au premier tour. Ils ont été, en effet, excellents.

Procès électoral

Le Puy, 4 mai. — Lundi matin, M. Ludovic Eynac, nouveau député radical de la 2e circonscription du Puy, poursuivi en 100 000 francs de dommages-intérêts par M. Joseph Durand, député libéral sortant, pour outrages et diffamations prononcés dans une réunion électorale, a comparu devant le tribunal correctionnel du Puy. De nombreux témoins ont été entendus. Me Meizieu, avocat, représentant M. Durand, a prononcé une brillante plaidoirie. Le jugement a été remis à une date ultérieure. (D. P.)

Ce que disent les journaux

Une lettre de M. Léon Bourgeois

Le *Temps* a reçu de M. Léon Bourgeois la lettre suivante :

Oger, le 2 mai 1914.

Mon cher directeur,

Absent de Paris, je lis à l'instant l'article que le *Temps* d'hier consacre, en termes d'ailleurs fort bienveillants, à ma lettre du 17 avril. Je ne retire rien des passages de cette lettre qui m'ont valu votre approbation, mais il en est d'autres, et je ne parle pas seulement de la réforme électorale, dont le portée est essentielle à mes yeux et dont le rapprochement est nécessaire pour permettre à vos lecteurs de connaître ma véritable pensée.

C'est ainsi que le passage relatif aux collectivistes qun vous avez cité est suivi immédiatement du cette affirmation qu'à mes yeux aucune collaboration n'est possible avec l'ensemble des partis de droite, « non seulement de la droite monarchique, mais de cette droite des ralliés qui s'étend désormais jusqu'aux anciens progressistes et dont la direction appartient en somme exclusivement à l'Eglise », etc.

C'est ainsi encore que je conseille aux républicains, si dangereusement divisés, de se grouper en un grand parti de gauche, résolument réformateur, où nous ferons toute notre politique et rien que notre politique, « avec une majorité où se retrouvent, sans ententes ni tractations, par la force même des choses, tous ceux qui veulent la pensée libre, et qui croient d'une foi profonde que sans violation d'aucun droit, sans atteinte à aucune liberté, toute la justice peut être réalisée et toute la solidarité organisée dans la République ».

Pour qu'une majorité stable et disciplinée puisse faire cette politique, j'ai affirmé, en terminant, qu'il faut « un gouvernement nettement et purement républicain, qui ne reniera rien de l'œuvre accomplie depuis quarante ans par la volonté persévérante de la nation, un gouvernement dont les paroles ne pourront être exploitées par les partis de droite comme une condamnation de notre œuvre laïque et sociale, un gouvernement qui, pour arriver à la grande réconciliation nationale qui est dans le désir de tous, commencera par faire l'apaisement entre les différentes fractions du parti républicain, un gouvernement qui n'admettra en aucun cas, comme moyen de vivre, l'appoint d'une seule voix qui ne soit pas nettement laïque et nettement démocratique ».

Cette majorité elle-même, j'ai dit, je crois avec une clarté suffisante, comment j'en prévoyais la formation lorsqu'au début de ma lettre je me souvenais que pendant de longues années avait su se maintenir une telle majorité comprenant les socialistes indépendants, les radicaux-socialistes, les radicaux et les républicains de gauche.

Enfin, l'esprit qui doit nous animer, je l'ai défini en rappelant ce qu'avait été pendant si longtemps « le grand parti de doctrine et d'action qui avait pris, dès la fin de l'Empire, le nom de parti radical, et qui, après avoir subi les puissantes inspirations de Gambetta, avait successivement, avec Goblet, Floquet, Henri Brisson, pour ne parler que des morts, combattu sans relâche pour l'organisation de la démocratie ». L'essentiel de notre programme, disais-je, « ce sont les réformes sociales. Notre doctrine est inspirée par l'horreur de l'ignorance et de la souffrance humaine. Nous n'acceptons pas la lutte des classes ; nous en poursuivons la réconciliation et nous attendons cette réconciliation de l'évolution pacifique des esprits et des consciences. Mais nous croyons que cette réconciliation ne peut se faire, sincère, complète et définitive, que dans une société où l'égoïsme ne se cachera plus sous le nom de liberté, où chaque citoyen, pour pouvoir revendiquer pleinement cette liberté, aura d'abord consenti, pour rétablissement de la justice mutuelle, l'accomplissement de tout son devoir social. De ce point de vue supérieur, notre parti n'est même plus un parti politique dans le sens habituel et étroit du mot ; je voudrais qu'il prît ce seul nom : le parti social ».

Ma lettre du 17 avril pareît avoir éveillé, d'une part, des espérances, de l'autre, des inquiétudes qu'il ne peut me convenir de laisser subsister. Vous le comprendrez certainement, et vous trouverez bon que les passages que je viens de citer soient mis, à leur tour, sous les yeux de vos lecteurs.

Veuillez agréer, mon cher directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

LÉON BOURGEOIS.

Le *Temps* commente ainsi cette lettre :

L'ancien président du Conseil a tenu à préciser de nouveau sous les yeux de nos lecteurs les passages de sa lettre dans lesquels il définissait la majorité gouvernementale qu'il voudrait voir se former dans la prochaine Chambre. Cette majorité devrait être « nettement laïque et nettement démocratique ». Ce n'est pas sur ce point que nous nous séparerons de M. Léon Bourgeois. D'ailleurs, M. Ariatide Briand — la première fois qu'il fut président du Conseil, — a donné sa démission parce qu'il estimait n'avoir pas une *suffisante* majorité de gauche. M. Louis Barthou, président du Conseil et ministre de l'Instruction publique a fait, au sujet de l'école et des manuels scolaires, des déclarations dont la laïcité n'a pas été dépassée.

Cette majorité, M. Léon Bourgeois la voudrait composée des socialistes indépendants, des radicaux-socialistes, des radicaux et des républicains de gauche. Ce n'est pas nous qui protesterons. Mais il nous semble bien que, sur ce point encore, M. Léon Bourgeois est un hérétique à l'égard du Congrès de Pau. L'unification du parti radical-socialiste n'a-t-elle pas pour but final l'exclusion des radicaux non unifiés et des républicains de gauche ? Nous le saurons avant peu. En tout cas, M. Léon Bourgeois, qui répudia la lutte de classes, ne parle pas des socialistes unifiés. Or, au ce moment même, les radicaux de la vue de Valois ne connaissent pas de volupté plus enivrante que d'immoler leurs propres candidats au triomphe des révolutionnaires...

M. Léon Bourgeois, dans la lettre que nous publions aujourd'hui, tient à se séparer des ralliés et des anciens progressistes qui sont, selon lui, « dans la main de l'Eglise ». Ces ralliés et ces anciens progressistes tiendraient, en effet, dans la creux d'une main, et quand même ils en auraient le dessein coupable, ne seraient pas très dangereux pour les institutions républicaines. Il y a beau temps que les partis réactionnaires et cléricaux ne fondent plus d'espérances sur les rares survivants du centre gauche. Les ennemis de la République sont trop réalistes et ont trop de souplesse pour s'attarder ainsi. Leur jeu est bien plus subtil. Demain, grâce à l'augmentation du contingent socialiste unifié et grâce à la complaisance des radicaux réduits en servage par le parti de la révolution, les éternels ennemis du régime espèrent avoir rapproché l'heure des catastrophes, ou tout au moins l'heure des paniques où — toujours — la République a sombré. On comprend que M. Léon Bourgeois n'accepte pas de gaieté de cœur la responsabilité d'une situation si grave dont on mesure le péril en reliant l'histoire de tous les retours offensifs et victorieux de la réaction en France. Ce n'est jamais par les modérés, c'est toujours par l'aveuglement et les excès de la démagogie que la réaction a été introduite dans la place. Messieurs les radicaux extrêmes vont-ils, pour la troisième fois, recommencer ?

Le jeu du pire

De M. Meyer dans le *Gaulois* :

On a souvent reproché aux conservateurs de pratiquer la politique du pire. Rien de moins exact. Ils se sont contentés, le plus souvent, d'exploiter à leur profit les pires scandales du régime. C'était leur droit strict.

Cette politique du pire est aujourd'hui la tactique des radicaux-socialistes. Ils la mettent en œuvre d'une façon si scandaleuse que, tout en la préconisant, notre distingué confrère l'*Aurore* ne peut s'empêcher de marquer le dégoût qu'elle lui inspire, et écrit ces lignes stupéfiantes : « Nous savons bien que nous faisons le jeu des pires ennemis de la société. » Les radicaux-socialistes n'en sont pas à un remords près. Ils oublient seulement que la société c'est nous tous, c'est le pays, c'est la France. S'il ne doit plus y avoir de France, à quoi bon discuter sur le régime qu'on peut y instaurer ? On ne bâtit pas sur des ruines. C'est le retour à la barbarie.

Et pourquoi cette abdication, ou, pour mieux dire, cet appel à l'universelle destruction ? « Pour barrer la route aux candidats du bloc de droite. » On n'imagine pas un aveu plus ingénu ou plus parfaitement cynique. Les candidats de la droite représentent l'ordre, la cohésion sociale, le culte de la patrie. Mais ils sont les candidats de la droite, et tout vaut mieux que le succès d'un droitier. Donc, n'hésitons pas à sacrifier l'intérêt du pays et l'existence elle-même de la France !

Pour les ballottages

Petit catéchisme d'Action catholique

LE DEVOIR ELECTORAL

Un tract de 2 pages in-8° à deux colonnes.

15, 0 fr. 10 ; 100, 0 fr. 50 ; 200, 0 fr. 90 500, 1 fr. 75 ; 1 000, 3 francs ; 10 000, 25 fr.

(*Port en sus.*)

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

VOYAGES MINISTÉRIELS

M. Noulens en Algérie
M. Gauthier à Cherbourg

Poursuivant son voyage en Algérie, M. Noulens s'est rendu de Biskra à Touggourt, où il a posé la première pierre de la gare, passé en revue les tirailleurs et distribué des décorations. 600 mécaniciens ont exécuté une fantasia.

Le ministre de la Marine s'est rendu incognito à Cherbourg. Il a visité l'hôpital, la pyrotechnie, le front de mer et les réservoirs à pétrole.

NOS AMIS DEFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(*Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux défunts*)

M. Jules-Albert Maës, 68 ans, à Paris.

Mme Gilbert Mony, née Catherine Soltner, 62 ans, à Saint-Gratien (Seine-et-Oise). — Mme Vve M. Kretzinger, mère de M. le curé de Deyvillers (Vosges). — La sœur de M. la curé de Salignac (Dordogne), lectrice assidue. — M. Auguste Vantroys, 72 ans, ancien avoué, à Senlis. — Mme Hervy, 64 ans, à Villedieu-les-Poêles (Manche). — Mme Joséphine Livon, née Guibert, 81 ans, à Bougie (Algérie). — Mme Letellier, née Angélique Cousin, 68 ans, à Regmalard (Orne). — M. le chanoine Feuvrier, 88 ans, à Besançon, il avait été curé de Montbéliard pendant trente-trois ans où il avait conquis la sympathie et l'estime de tout la pays, sans distinction. — Mme Camille Villard, née Constance Voisin, 66 ans, et Mme Vve Pierre Giraudon, née Marie Paillé, 79 ans, à Poitiers.

MARIAGES

On recommande aux prières les mariages suivants :

Mlle Blanche Girardot avec M. Pierre Lemonnier, qui sera célébré le 7 mai en l'église Saint-Jean l'Evangéliste, à Paris.

M. Georges Madranges avec Mlle Marguerite Chausset, célébré en l'église de la Sainte-Famille, au Pré-Saint-Gervais (Seine). Mgr Paul a donné la bénédiction nuptiale.

Informations du soir

UN OFFICIER AVIATEUR FRANÇAIS ATTERRIT EN TERRITOIRE ANNEXÉ

Nancy, 4 mai. — Ce matin, vers 11 heures ½, un monoplan français, monté par un officier et un sapeur, a atterri en territoire annexé, près de Sainte-Marie-aux-Chênes, à 150 mètres de la frontière.

Lorsque l'officier s'aperçut de son erreur, il remit le moteur en marche et reprit son vol pour rentrer en France. Un douanier allemand l'avait aperçu mais il n'eut pas le temps de l'interroger.

Les autorités de Metz ont été prévenues.

MORT DU GENERAL GREVY

On annonce la mort, à l'âge de 98 ans, du général de division Grévy, ancien sénateur, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile, 6, rue du Bouscat. Il était le frère de M. Jules Grévy, ancien président de la République.

MANŒUVRES DE CADRES

Montauban, 4 mai. — Aujourd'hui sont arrivés : le colonel Allenou, commandant par intérim la 9e brigade de cavalerie ; le capitaine Lecoutre, officier d'ordonnance du colonel du Brecourt, du 9e chasseurs ; le colonel de Rancès, du 10e hussards ; le colonel Saussey, du 19e dragons ; le colonel Lepa, du 1er hussards à les commandants Lalle, Fournier de Gallas, Carrère, Limousin, de l'artillerie de la 10e division, le capitaine Sauvain, du groupe cycliste.

Ces officiers resteront quatre jours.

Ils assisteront à des manœuvres de cadres sous la direction du général Conneau, commandant la 10e division de cavalerie.

UN VAPEUR MEXICAIN SAUTE

Mexico, 4 mai. — Une dépêche de Manzanillo annonce que le vapeur mexicain *Luella* a été coulé par suite de l'explosion d'une mine sous-marine placée dans le port, à l'intention du vapeur américain *Raleigh*.

Les pertes ne sont pas encore connues.

DIRIGEABLE ALLEMAND ENDOMMAGE

Berlin, 4 mai. — Le dirigeable *Hansa*, atterrissant à Fuhlsbüttel, a violemment heurté le hangar et a subi de sérieuses avaries intéressant notamment le gouvernail.

LES EPIROTES DANS UNE SITUATION CRITIQUE

Janina, 4 mai. — La région d'Argyrocastro est de plus en plus menacée par des bandes albanaises.

Le gouverneur *Zographos* a quitté Argyrocastro pour se rapprocher de la frontière grecque.

Les troupes helléniques sont massées auprès de la frontière, prêtes à intervenir au cas où des massacres viendraient à se produire.

L'AFFAIRE CADIOU

Brest, 4 mai. — M. Bidard de la Noë, a entendu, ce matin, M. Prigent, garçon de recettes à Landerneau, qui s'est présenté le 31 décembre, à 1 heure de l'après-midi, pour encaisser des traites à la Grand'Palud et n'a rencontré M. Pierre ni à l'usine, ni à son domicile.

L'ingénieur sera confronté avec cet encaisseur pour donner des explications aux Feuillet de son temps le 31 décembre.

Le Comité directeur de la Fédération des gauches s'est réuni, ce matin, sous la présidence de M. Aristide Briand. Le Comité a procédé à l'examen de la situation électorale et fixé sa prochaine séance au mercredi 6 mai.

M. Olivier Taigny, conseiller d'ambassade, est nommé représentant du gouvernement français à la Commission internationale des finances hellénique.

UNE GREVE AUX HALLES

Une grève a éclaté, ce matin, aux Halles centrales, parmi les employés des fruits et primeurs. Les causes de ce mouvement sont les suivantes :

A la suite de la loi du 4 avril dernier concernant le repos hebdomadaire aux Halles, le préfet de police prit un arrêté conformément à l'article 51 de la loi autorisant les patrons à suspendre le repos du 1er mai au 31 août, avec cette réserve toutefois qu'ils devraient donner un repos compensateur à leurs employés pendant les huit autres mois et cesser la vente le dimanche à midi.

Une partie du personnel n'accepta pas les conditions fixées par l'arrêté préfectoral et décida la grève hebdomadaire pour ce matin et les lundis suivants.

Le chômage a donc été effectif ce matin, mais il n'a amené aucune perturbation notable sur le marché.

Les grévistes tentèrent, ce matin, de débaucher les employés qui ne s'étaient pas conformés aux instructions du Syndicat ; mais ils ont été dispersés par la police.

L'administration va chercher une solution pour tâcher d'apaiser le conflit.

FEUILLETON DU 5 MAI 1914 — 12 —

Reinette

Résumé des feuilletons précédents

*Marie-Reine, une enfant de seize ans, orpheline, jolie, intelligente, pieuse, a été moralement forcée d'accepter de se fiancer avec un M. Valéry Lognart, riche, savant, mais âgé de trente-deux ans et qui veut épouser une toute jeune fille pour montrer au monde comment on peut faire l'éducation rationnelle d'une femme. Mme Douvre, la femme du tuteur de Reine, lui a, en effet, laissé entendre que, pauvre, elle ne pouvait pas rester à sa charge sa vie durant et qu'elle devait saisir l'occasion inespérée qui s'offrait à elle. En fait, Mme Douvre désire surtout l'éloigner de son foyer pour éviter qu'une tante, Mme Sauvert, aveugle léger mais brave femme, ne fasse à la jeune fille une part dans son héritage qu'elle